

Les souscripteurs aux cours qui devaient s'ouvrir pour les jeunes personnes à Lille, le 28 courant, sont prévenus que ces cours sont ajournés.

Les barrières de dégel sont fermées dans l'arrondissement de Lille, à compter du 29 janvier 1869 à 11 heures du soir.

1° Sur les routes impériales n os 17, 25, 41, et 42.

2° Sur les routes départementales n os 2, 14, 16, 18, 19 et 22.

3° Sur les chemins vicinaux de grande communication, n os 6, 7, (section empiéree), 12, 14, 22, 36, 41, 48, 51, 53, 62, 65 et 69.

Dans sa dernière lettre à M. le ministre du commerce, la chambre consultative de Tourcoing a parlé incidemment de la question des prix de transport de Marseille à Roubaix et à Tourcoing. A ce sujet la Gazette du Midi de Marseille s'exprime ainsi :

« Nous avions déjà soulevé cette question si importante au point de vue du développement de l'industrie et même du marché de Marseille.

« La Chambre de Commerce de notre ville a adressé plusieurs lettres à la Compagnie du chemin de fer en motivant le dommage qu'occasionnaient les tarifs élevés; elle a même prouvé par des statistiques claires et précises tout le désavantage qui nous était causé. On regrette que jusqu'à présent il n'ait pas été répondu à ces demandes de modifications; nous continuons cependant à espérer qu'elles obtiendront la satisfaction qu'elles méritent.

« Avec le maintien des tarifs actuels la position ne peut en effet que s'aggraver, et cela au détriment de notre place comme à celui de la Compagnie elle-même, qui perdrait une source importante de revenus. Nous recevons des avis de la Plata qui indiquent que le contrat de l'exportation des laines est presque exclusivement dirigé sur Anvers. Comment noter remède à une pareille concurrence ?

« On l'a répété bien souvent, la cherté des transports, avec l'exagération des charges fiscales, la principale cause des souffrances de l'industrie en France. Il est à désirer que le gouvernement et les grandes Compagnies s'entendent pour remédier au mal. Leur responsabilité est grande et, en nous plaçant au point de vue des Compagnies, nous dirons : ne pas consentir les réductions justes et nécessaires serait plus qu'un abus; ce serait une faute; car si l'industrie s'alimente par les services que le Chemin de Fer lui rend, le Chemin de Fer à son tour ne peut prospérer que par la richesse de l'industrie. Il n'y a pas ici divergence, mais bien solidarité d'intérêts.

On se dispose, comme on l'a déjà dit, à commencer les exercices des gardes mobiles dans ceux des départements où l'organisation est complète. Les exercices auront lieu, chaque dimanche, par fractions de cinquante hommes. C'est le nombre d'armes pour lesquelles l'autorité militaire a fait construire des râteliers dans les centres d'exercices, qui, autant que possible, ont été choisis parmi les chefs-lieux de canton.

Il résulte d'une circulaire du ministre de la guerre qu'à l'avenir, les jeunes gens qui voudraient s'engager après avoir tiré au sort, ne pourront contracter d'engagement que pour la marine si leur numéro les expose à être classés dans l'armée de mer. Quant aux jeunes gens que leurs numéros de tirage permettraient de recevoir dans l'armée de terre, ils pourront choisir parmi les corps dont elle se compose, à la condition toutefois de justifier d'un certificat constatant :

1° Que le chef de corps consent à leur engagement.

2° Que l'effectif ne s'oppose pas à leur admission.

Nous recevons trop tard pour l'insérer aujourd'hui — cinq heures — un complément du concert donné dimanche dernier par la Grande-Harmonie. Nous le publierons dans notre prochain numéro.

On remarque que la ville de Roubaix réunira les œuvres de la majeure partie des grands maîtres de notre époque. Voici les noms des membres de la commission chargée spécialement de l'admission des tableaux destinés à l'Exposition :

M. C. Desant, maire de Roubaix, président de la commission;

M. Roussel - Desfontaines, maire de Tourcoing;

M. Reynart, administrateur des Musées de Lille;

M. Emile Delannoy, directeur de l'Exposition;

M. Leconte-Bailion, amateur;

M. Pierre Cateau, membre du Conseil général;

M. A. Loleux, rédacteur en chef de l'Echo du Nord;

M. Amédée Prouvost, négociant;

M. P. Motte Motte, négociant;

M. A. Piat, amateur;

M. Brun-Lavanne, secrétaire-général de la Mairie;

M. Grymoprez-Carrois, propriétaire;

M. Henry Bossut, négociant;

M. François Héguiliart, fabricant;

M. C. Masurel, négociant;

M. Mills, professeur de peinture;

M. Julien Legache fils, négociant;

M. Geler-Letombe, professeur de dessin;

M. Edouard Ferrier, négociant;

M. Godey, architecte;

M. Cherrier, professeur de peinture à l'Académie de Tourcoing;

M. Louis Lefebvre, négociant;

M. Delattre-Carrois, négociant;

M. A. Bulteau, fabricant;

M. De St-Amand, homme de lettres;

M. Henri Scropel, amateur;

M. Leuridan, conservateur du Musée de Roubaix.

CONSEILS EQUESTRES

Nous apprenons que M. Rul, élève de l'illustre écuyer Baucher, donnera dimanche prochain, 31 janvier, à trois heures et demie, dans le manège de M. Darras, rue de l'Alouette, une conférence sur le nouveau mode de dressage du cheval de selle et d'attelage. Nous engageons tous les amateurs et propriétaires de chevaux, à assister à cette séance qui ne peut manquer d'intéresser tous ceux qui aiment le cheval. 8366

VILLE DE ROUBAIX

Cours public de chimie.

Lundi 1^{er} février, à 8 heures 1/4 du soir.

1° Acétate d'alumine : sa préparation, son importance comme mordant. Préparation des trois principaux mordants employés pour les impressions.

2° Acétate de baryte : son avantage sur l'acétate de plomb dans la préparation des mordants.

3° Acétate de fer : sa préparation et ses usages dans les ateliers de teintures et d'indiennes.

Recettes : 1° Remède excellent contre le coqueluche; 2° Préparation de l'ambroisie; 3° Préparation d'un excellent sirop contre les vers.

Les personnes, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de dame EUGÉNIE - FÉLIX CUVELLIER, épouse de M. BAYART, fabricant à Roubaix, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu et d'assister au convoi et service solennels qui auront lieu le Lundi 1^{er} février, à dix heures, en l'église Notre-Dame. L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Fosse-aux-Chênes. 8570

Pour toute la chronique locale : J. REBOL.

Exposition des Beaux-Arts de Roubaix.

Les constructions du Salon de l'Exposition s'élève maintenant rapidement. Les travaux doivent être terminés pour le premier mars prochain. A partir de cette époque, commencera le classement des ouvrages.

Les tableaux arrivent déjà : le premier envoi est celui de M. Schenez, membre de l'Institut, commandeur de la Légion d'Honneur, vient ensuite celui de M. Lance, artiste peintre, chevalier de la Légion d'Honneur.

Les ouvrages étant reçus à partir du premier février prochain jusqu'au cinq mars suivant, nous donnerons maintenant dans chaque numéro les noms des artistes dont les tableaux seront arrivés. Toutefois, nous ne pouvons passer aujourd'hui sous silence les noms suivants des célèbres artistes français et étrangers dont les œuvres sont promises au Salon de Roubaix :

MM. Ch. Muller, Paul Flandrin, Gérôme, Cartan, Lanoue, Rossi, Bettef, Sebron, Owebert, Th. Weber, Tissot, Emile et Jules Breton, Messonnier, Lazerger, Poitevin, Bellangé, Gallait-Willems, A. Stevens et J. Stevens, Devé, Paillière, Ribot, Picou, Franca, M^{me} Salles Wagner, Robinson, Madou, Diaz, Corot, Daubigny, Tadéma, Roelofs-Clays, Beaujeu, Lecointe, Faure, Verbooken, Fromentin, Bonheur, Lobrichon, Collin, Aubert, Jacques, Isabey, Jean Gigoux, de Keyser, Decock, Blum, Jacquand, Lejeune, Anker, Bougeureau, Desonghe, Girardet, Diabenschach, Moulinet, Duverger, Protais, Billet, G. Vbert, les frères Devriendt, Jongkingt, A. Giroux, Bailly, etc., etc.

Il est impossible de nommer maintenant tous les exposants dont le nombre s'élève déjà à plus de trois cents.

Nous ne donnons aujourd'hui qu'un simple aperçu du programme de cette fête artistique qui promet d'être tout à fait brillante.

On remarque que la ville de Roubaix réunira les œuvres de la majeure partie des grands maîtres de notre époque.

Voici les noms des membres de la commission chargée spécialement de l'admission des tableaux destinés à l'Exposition :

M. C. Desant, maire de Roubaix, président de la commission;

M. Roussel - Desfontaines, maire de Tourcoing;

M. Reynart, administrateur des Musées de Lille;

M. Emile Delannoy, directeur de l'Exposition;

M. Leconte-Bailion, amateur;

M. Pierre Cateau, membre du Conseil général;

M. A. Loleux, rédacteur en chef de l'Echo du Nord;

M. Amédée Prouvost, négociant;

M. P. Motte Motte, négociant;

M. A. Piat, amateur;

M. Brun-Lavanne, secrétaire-général de la Mairie;

M. Grymoprez-Carrois, propriétaire;

M. Henry Bossut, négociant;

M. François Héguiliart, fabricant;

M. C. Masurel, négociant;

M. Mills, professeur de peinture;

M. Julien Legache fils, négociant;

M. Geler-Letombe, professeur de dessin;

M. Edouard Ferrier, négociant;

M. Godey, architecte;

M. Cherrier, professeur de peinture à l'Académie de Tourcoing;

M. Louis Lefebvre, négociant;

M. Delattre-Carrois, négociant;

M. A. Bulteau, fabricant;

M. De St-Amand, homme de lettres;

M. Delattre-Carrois, négociant ;
M. A. Bulteau, fabricant ;
M. De St-Amand, homme de lettres ;
M. Henri Scropel, amateur ;
M. Leuridan, conservateur du Musée de Roubaix.

FAITS DIVERS

Le Messager de Paris nous fournit ces détails sur la mort de M. Banés agé de 42 ans :

M. Banés avait, comme intéressé dans sa charge, pour une somme de 700,000 fr., M. A., qui remplissait, en outre, dans sa maison les doubles fonctions de caissier et de procureur fondé. Il semblait que le confiance du titulaire ne pouvait être ratée place qu'en un homme qui possédait une fortune personnelle et qui était son associé.

M. A., qui était, paraît-il, jeune ardent et ambitieux, n'a commis aucune malversation, à proprement parler; il ne s'est livré à aucune spéculation de bourse; mais il s'est laissé entraîné à des affaires industrielles, dans lesquelles il a versé des capitaux très importants, en les plaçant, clandestinement, dans la caisse de la maison.

Ainsi il aurait versé une somme de douze cents mille francs dans une fabrique d'huile de peinture, située à Neuilly, une autre somme de cinq cents mille francs dans une fabrique de savon, située à Puteaux; il aurait fait bâtir, par spéculation, deux petits hôtels sur un terrain, situé rue de Boulogne; il s'était intéressé dans une affaire d'eau, à Cadix en Espagne.

Dès que M. Banés a été sur la trace du détournement, il a compris que son premier intérêt était d'obtenir amiablement et sans bruit de M. A., des hypothèques ou la cession de diverses valeurs qui nous venons d'indiquer. Il a néanmoins fait une démarche auprès d'un commissaire de police, — démarche de simple prudence, à laquelle il ne voulait donner pour le moment aucun caractère de plainte criminelle, — pour que M. A., fût surveillé et ne pût pas prendre la fuite.

Ces faits se passaient samedi et dimanche. Le commissaire de police les a naturellement portés sans perte de temps, à la connaissance de son chef hiérarchique, de sorte que le parquet a été immédiatement informé.

D'autre part, lundi matin, un autre associé de la charge, associé peu important et peu judicieusement inspiré, trouvant que les arrangements en délibération ne marchaient pas assez vite, est allé de son chef déposer une plainte personnelle au parquet contre M. A.

Devant cette plainte formelle le parquet a agi et un mandat d'arrestation a été décerné. Un auxiliaire de commissaire de police est venu sur l'heure exécuter. M. A. a été arrêté à son bureau, en présence même de M. Banés.

Sous le coup de cette émotion, se figurant que le chiffre du détournement ne lui était pas intégralement connu, prévoyant que non seulement des immeubles de Neuilly, de piteux, de la rue de Londres, il n'allait pas avoir de quoi effectuer les emprunts qui lui étaient nécessaires pour pouvoir faire face à ces affaires, il n'est que trop vraisemblable que M. Banés a dû perdre la tête.

Ce qui paraît parfaitement acquis, c'est que M. Banés a été abominablement trompé, et que sa mémoire a droit, bien légitimement, aux sympathies et aux amitiés dont il avait été entouré de son vivant. Sa mort excitait des regrets universels et sincères parmi ses collègues et dans le public.

Ce qui paraît probable, c'est que l'actif sera de 3 millions et demi, composés des immeubles et de la charge, alors que le passif n'est estimé s'élever qu'à 2 millions. Seulement, comme M. A. avait la signature sociale, il ne serait pas prudent d'affirmer, dès le premier moment, que les détournements commis ne dépasseront pas le chiffre connu jusqu'à ce jour.

Nous lisons dans le Courrier du Havre, à la date du 26 janvier :

L'apparition inattendue d'un steamer de la Compagnie générale transatlantique sur notre rade a causé ce matin dans notre ville une vive inquiétude qui n'était, hélas, que trop fondée.

Le navire qui arrivait ainsi sans être attendu dans notre port n'était autre que le *Pereire*, un des plus beaux paquebots de la ligne française du Havre à New-York, et l'on peut dire sans crainte de se tromper un des meilleurs paquebots qui aient jamais traversé l'Atlantique.

Le *Pereire* avait quitté notre port, le 15 courant et Brest le lendemain 16, à destination de New-York, sous la conduite du capitaine Duchesne. L'excellent marin qui le commande est à juste titre considéré comme l'un des plus hardis hommes de mer de notre port. Pour qu'il se fût ainsi décidé à rebrousser chemin, il fallait qu'il se fût trouvé en présence d'une nécessité bien impérieuse.

Ce n'est que trop vrai. Le *Pereire* avait rencontré une tempête d'une violence inouïe. Le 21 courant, le vent commença à se calmer, mais l'agitation de l'eau était monstrueuse. Vers deux heures et demie de l'après-midi, un paquebot de mer d'une hauteur extraordinaire foudroya sur l'avant du navire, écrasait le rouf, démolissait le salon, les cabines et les aménagements de l'avant, déchirait les bastingages, emportait les embarcations, déterminait la chute d'une vergue, et éteignait la moitié des feux. On était alors à 1,400 milles de Brest.

« Un témoin de cette catastrophe rapporte que le paquebot resta quatre minutes engagé. Le temps semble long en de telles circonstances, mais si cette évaluation est exagérée, elle sert de moins à faire comprendre les angoisses de ceux dont la vie était alors menacée.

« He! si il n'y avait pas eu seulement un dommage matériel, il n'y avait pas seulement un danger, il y avait un malheur irréparable. Six personnes avaient été tuées par les débris d'un navire.

« Si le coup de mer qui a fait des victimes eût pris le navire en travers, il est probable qu'on n'eût jamais plus entendu parler du *Pereire* ni de ceux qui se trouvaient à bord. Mais tout en s'estimant heureux d'avoir échappé à un si grand danger, les témoins de cette catastrophe n'oublieront jamais le lugubre spectacle qu'il fallut le navire à son retour en Europe.

« C'est ce matin à huit heures et demie que le paquebot rentra à son port d'attache. L'inquiétude faisait battre bien des cœurs, car bien des familles ignoraient encore si quelqu'un des leurs ne se trouvait pas au nombre des victimes, et quand le *Pereire* eut pris place dans le bassin de l'Eure, un grand rassemblement se forma sur le quai.

« Les agents de la Compagnie générale transatlantique prirent, avec l'esprit de décision et la promptitude qu'on leur connaît, toutes les mesures qui les concernaient.

« M. des Cloisières, sous-préfet et M. Ed. Larné, maire, siégeaient à l'Hôtel-de-Ville pour le tirage au sort quand ils eurent connaissance du triste événement. Ils se transportèrent immédiatement après à bord du *Pereire* et se rendirent compte de la gravité du péril par la nature des avaries.

« M. le sous-préfet et M. le maire apprirent de la bouche des passagers eux-mêmes ce qu'on devait en cette circonstance au capitaine et à l'équipage du *Pereire*. Le courage de tous avait été le 21 au niveau du danger et avec des chauffeurs n'avait bougé de son poste.

« Quant au capitaine Duchesne, l'opinion générale est que sans lui le navire périssait corps et biens.

« Un passager américain s'est fait l'interprète éloquent des sentiments inspirés par la noble conduite des marins du *Pereire*. S'adressant à M. des Cloisières, il lui dit : « Monsieur le sous-préfet, si tous les équipages de votre flotte valent celui du *Pereire* pour l'intelligence du commandement et l'énergie de l'exécution, la marine française peut-être proclamée hautement la première du monde. Ses paroles, bien flatteuses par elles-mêmes, ont été prononcées avec un ton de conviction et un accent de sincérité qui ont touché le cœur de tous les assistants. Elles ne laissent plus rien à dire pour féliciter ceux dont elles font un éloge si brillant. »

Dépêche commerciale.

Liverpool, 30 janvier.
Marché très animé. — Vente 20,170 balles.
Middling louisiane 1 3/4.
Havre raffermisant. — Ventes 2 à 3000 balles.
Très ordinaire Louisiane 133/131.

COURS DE LA BOURSE

Du 30 Janvier 1869.

Cours de clôture	Cours p. écoulé
3/8..... 70 70	3/8..... 70 50
4/8..... 103 00	4/8..... 102 65

FLIPO - MEURISSE,
Rue de la Fosse-aux-Chênes,
VERRE A VITRES
Gros et Détail.
Aux conditions des Verrières.

ANNONCES

Etudes de Maîtres DUTHOIT et COTTIGNY notaires à Roubaix.

Rue du Tilleul. — Quartier de la Potennerie.

Deux Maisons d'ouvriers
Numéros 24 et 26.

avec 5 ares 14 centiares de fonds et terrain.

A VENDRE

Par suite de décès.

L'an 1869, le lundi 1^{er} février, à trois heures de relevé, lesdits notaires DUTHOIT et COTTIGNY vendront publiquement en l'étude de Maître DUTHOIT, sise à Roubaix, rue du Pays, 21, ladite propriété. 8526

Etude de M^{re} VALENDUCQ, notaire à Lamroy

CAPITAUX A PLACER
Moyennant sûretés hypothécaires,
aux taux de 1 1/2 et 5 0/0. 8132

Etude de M^{re} DUTHOIT, notaire à Roubaix, rue du Pays.

CAPITAUX A PLACER
sur hypothèque,
Notamment deux sommes de 30,000 fr. chacune, à placer pour dix ans. 8499

Etude de M^{re} TACQUET, notaire à Roubaix

VENUE, après faillite
de
CRÉANCES

L'an 1869, le lundi 1^{er} février, à trois heures de relevé, M^{re} Tacquet, notaire à Roubaix, vendra en son étude, sise rue Pauvrée, n^o 32.

23 créances provenant du commerce de tissus en fil de lin qu'exploitait à Roubaix M. J.-B. Deplasse, lesdites créances s'élevant au total à

68,733 fr. 69 c.

S'adresser pour les renseignements : A M. Lequenne, syndic à ladite faillite, à Lille, rue de l'Hôpital militaire, 80. Et audit M^{re} Tacquet, notaire à Roubaix 8530

Etude de M^{re} TACQUET, rue Pauvrée, 32, Roubaix.

On demande des capitaux à placer, moyennant sûretés hypothécaires. 8529

A vendre de gré à gré

Une grande quantité de propriétés bâties et non bâties sises à Roubaix. S'adresser à M^{re} TACQUET, notaire à Roubaix. 8528

Etude de M^{re} COTTIGNY, notaire à Roubaix

A PLACER
sur hypothèque,

une somme de 25,000 francs et une autre de 15,000 francs.

Ces sommes pourraient être divisées. S'adresser à M^{re} COTTIGNY, notaire à Roubaix, rue-Neuve, 44. 8459

Etude de M^{re} DAVAINE, notaire à Saint-Amand-les-Eaux.

St-Amand-les-Eaux

JOLIE MAISON
DE CAMPAGNE

avec 15 hectares

de fonds et labour

A VENDRE

pour cause de départ.

Le Lundi 15 Février 1869, à une heure de relevé, M^{re} DAVAINE, notaire à Saint-Amand, procédera en son étude à l'adjudication publique des immeubles dont la désignation suit :

1° La Maison de campagne, appelée le *Petit Châteaun* auquel se rattache des souvenirs historiques d'un grand intérêt, tenus au eaux thermales de St-Amand, se compose :

A De la maison de maître, comprenant quatre salles spacieuses communicant l'une avec l'autre, et plusieurs autres pièces au rez-de-chaussée et à l'étage, jardin d'agrément comme avant cour avec deux étangs poissonneux, chute d'eau continue et vaste potager derrière l'habitation.

B Dign corps de ferme y attenant, comprenant maison pour le fermier, écuries, étables, remise, grange et dépendances, le tout neuf et dans un parfait état d'entretien.

Le tout est construit sur deux hectares environ, entourés de fossés, murs, haies et grilles, avec deux sorties sur la portion de la forêt de l'Etat, aménagée en parc pour l'établissement des eaux thermales.

2° 13 hectares de labour situés au même lieu, en quatre parties, pouvant faire dépendance avec la propriété ci-dessus, ou à diviser en 43 lots au gré des amateurs.

Ces terres, en parfait état de culture, sont en partie ensemencées, et le surplus est préparé par un profond labour pour les semailles du printemps.

S'adresser au propriétaire pour visiter les lieux et à M^{re} DAVAINE, notaire, pour tous renseignements. 8538

BELLE FILATURE

DE COTON

Sise à Meaux (S. et M.), près les gares du Chemin de l'est et du Canal de l'Ourog.

Comprend terrain de 4,825 mètres et vastes constructions ; machine à vapeur de 10 chevaux ; 2 chaudières de 22 chevaux et matériel complet en parfait état et mise à prix : 120,000 fr.

facilités de paiement.

Adjudication, même sur use enchère, le dimanche 7 mars 1869, à deux heures, en l'étude.

S'adresser à Meaux : 1° à M. J. Noël, rue St-Faron, n^o 20 ; et à M. de la Buissonnière, notaire. — (Meaux est à 42 kilom. de Paris.) — 17 trains par jour.) 8325

Etude de M^{re} PARMENTIER, notaire à Gand.

Vente publique

DU MOBILIER
industriel complet

de la Teinturerie en bien et argent de M. J. De Weverine

rue des Tanneurs, 1. Gand.

Le notaire PARMENTIER, à Gand, a été commis en justice, vendra publiquement le lundi 15 février 1869, et au besoin le jour suivant, à neuf heures précises du matin, dans la susdite usine, ledit Mobilier industriel, consistant notamment en :

Une machine à vapeur de la force de